

Hébergements de tourisme et de loisirs

(25-39)

À VOCATION SOCIALE

DOUBS - JURA



septembre /octobre 2019

« Quatre paires de jambes », Colonie de Belle-Île-en-Mer à Sauzon, 1936

©Pierre Jamet - ©Collection Corinne Jamet

LE CONTEXTE ET LES OBJECTIFS DE L’ÉTUDE

Courant 2017, la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de Bourgogne-Franche-Comté a sollicité les CAUE du Jura et du Doubs afin d’effectuer un pré-inventaire des « hébergements touristiques à vocation sociale » dans chaque département. Cette étude, réalisée par Florence Clément (CAUE39) et Étienne Chauvin (CAUE25), architectes conseillers, s’est déroulée de fin 2017 à septembre 2019.

Les principaux organismes locaux partenaires de cette étude sont les Conseils départementaux du Jura et du Doubs, les communautés de communes, les communes et le parc naturel régional du Haut-Jura.

L’objet de cette étude est, dans un premier temps, de mieux connaître les hébergements de qualité qui ont été réalisés dans chaque département. Le travail consiste à produire des fiches comprenant une description sommaire de chaque hébergement (avec photographies, plan cadastral...).

La DRAC BFC et les partenaires de l’étude s’empareront des résultats pour mettre en place des actions de valorisation ou de protection de ces équipements.

LA MÉTHODOLOGIE

Les CAUE du Doubs et du Jura ont procédé à une collecte préalable de données locales sur la base des études et ressources documentaires, complétées des connaissances des EPCI et communes.

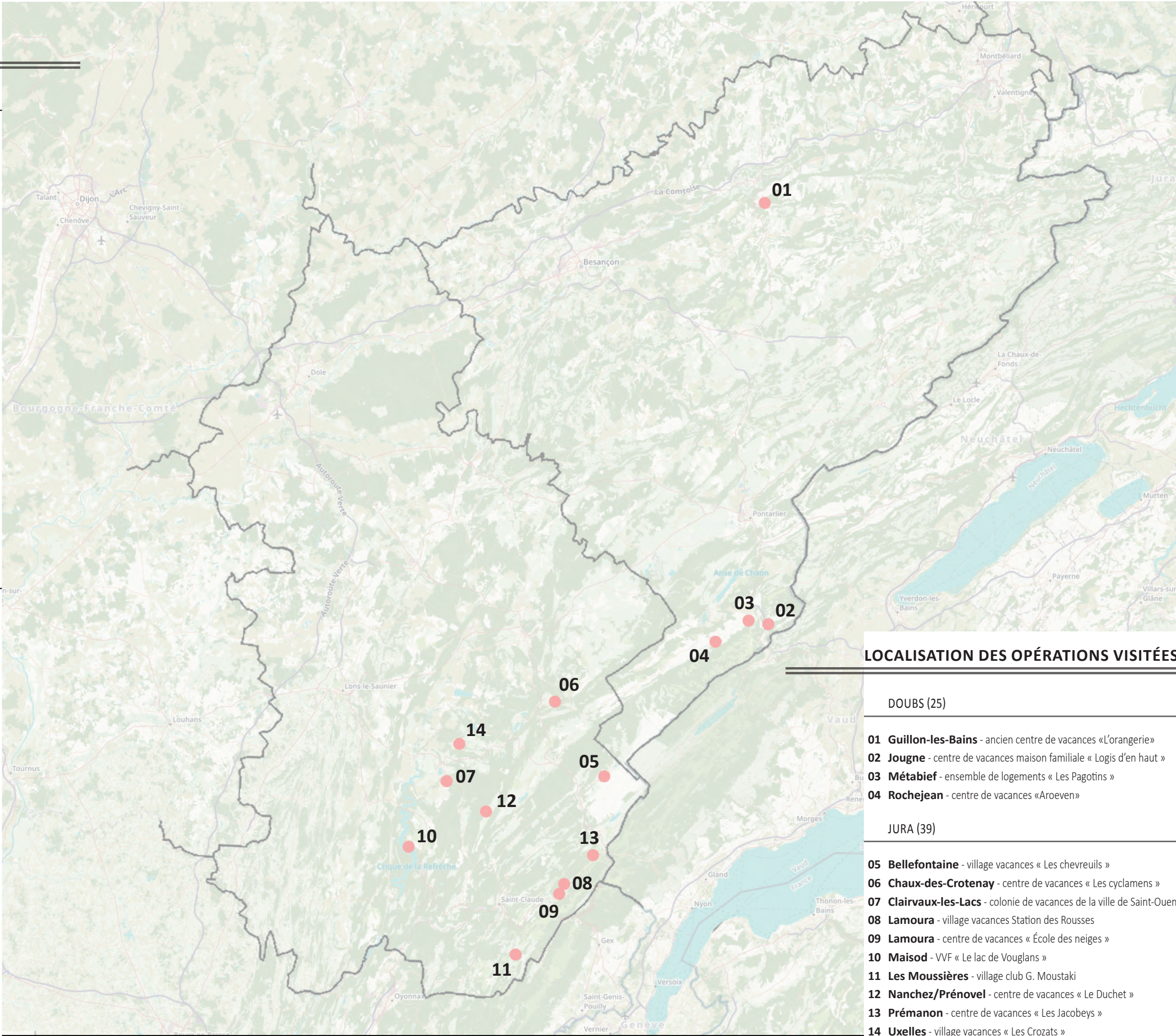
Des réunions de concertation ont permis de sélectionner les équipements les plus représentatifs, qui ont fait l’objet d’une fiche d’inventaire, réalisée suite à une visite de l’hébergement.

La fiche est établie avec un regard critique mettant en avant les qualités de chaque opération mais également ses défauts. Les exemples sont situés dans leur contexte géographique et historique.

La fiche est composée de trois parties :

- identité de l’équipement : localisation (département, commune, lieu-dit, adresse, coordonnées GPS, cadastre, désignation et programme, date, auteurs...),
- description urbaine (site, contexte urbain et paysager...),
- description architecturale (aspect architectural, état sanitaire, évolutions, organisation intérieure).

Les documents collectés sont mentionnés à la fin de chacune des quatorze fiches.





DÉFINITION ET CARACTÉRISTIQUES DES « HÉBERGEMENTS DE TOURISME ET DE LOISIRS À VOCATION SOCIALE »

Les villages de vacances et maisons familiales de vacances

Est considéré comme village de vacances un ensemble d'hébergement faisant l'objet d'une exploitation globale à caractère commercial ou non, destiné à assurer des séjours de vacances et de loisirs, selon un prix forfaitaire comportant la fourniture de repas ou de moyens individuels pour les préparer et l'usage d'équipements collectifs permettant des activités de loisirs sportifs et culturels.

Les villages de vacances comprennent : des hébergements individuels ou collectifs, des locaux affectés à la gestion et aux services et des installations communes destinées aux activités à caractère sportif et aux distractions collectives. Pour les repas, l'une ou l'autre des deux formules suivantes : restaurant ou cuisine individuelle par gîte avec ou sans distribution de plats cuisinés.

L'une des caractéristiques essentielles d'un village de vacances est l'unité de lieu : tous les éléments constitutifs d'un village doivent donc être regroupés sur un même terrain. Toutefois, à certaines conditions, un village de vacances peut comprendre des locaux d'hébergement ou des équipements dispersés.

Les maisons familiales de vacances sont des établissements sans but lucratif, à caractère social, familial et culturel qui ont pour principale vocation l'accueil des familles pendant leurs vacances et leurs loisirs.

Les centres de vacances et de loisirs d'enfants

Est considéré comme centre de vacances soumis à déclaration : tout établissement permanent ou temporaire, où sont collectivement hébergés hors du domicile familial, à l'occasion de leurs vacances scolaires, de leurs congés professionnels ou de leurs loisirs, des mineurs âgés de plus de 4 ans (colonies de vacances, centres de vacances collectives d'adolescents, camps équipés pour les jeunes, relais, chalets de montagne, foyers assurant des hébergements de vacances,...).

L'ORANGERIE

GUILLON-LES-BAINS

(25)

LOCALISATION

ADRESSE : 25110 GUILLON-LES-BAINS

COORDONNÉES GPS : L : 46°19'14"N / I : 6°22'56"E

ALTITUDE : 290 m

RÉFÉRENCES CADASTRALES : Section AB parcelles 5, 16, 17, 86 à 89, 91 à 99, 101, 102, 105 à 107, 301, 351 à 357.

SURFACE DES PARCELLES : environ 40 000 m²

ZONAGE PLU : Commune en RNU

L'OPÉRATION

PROGRAMME

DÉNOMINATION : Les bains de Guillon (ou l'orangerie)

OCCUPATION : réception de groupes (mariages, séminaires, réceptions privées, stages sportifs) et 14 appartements.

SURFACE : environ 2 670 m²- 10 chambres et dortoirs (90 lits)

CONCEPTION

MAITRISE D'OEUVRE :

MAITRISE D'OUVRAGE : M. Pouillet en 1824

CALENDRIER : fin 19e et extension début 20e

PRÉSENTATION

SITE

L'établissement est implanté en fond de vallée du Cusançin. La source aux propriétés thérapeutiques a guidé son emplacement à partir de 1824, date d'autorisation de l'exploitation à des fins médicales. Le premier bâtiment pouvant accueillir une soixantaine de curistes est rapidement agrandi face à l'affluence des curistes. Un incendie en 1898 n'interrompt pas le succès de ce lieu de cure très prisé. La source disparaît pendant la seconde guerre mondiale à la suite de travaux. Le bâtiment abrite ensuite



des colonies de vacances de Sartrouville, en région parisienne (jusque dans les années 1980). Racheté en 2006, le lieu est ouvert à la location pour des événements pouvant réunir 70 à 200 personnes. Les étages sont occupés par quatorze appartements privatifs.

La propriété est constituée d'un jardin entre la route et la rivière, de 4 bâtiments entre la rivière et un chemin communal et d'une pâture au sud de ce chemin.



COMPOSITION ET ORGANISATION SUR LE SITE

Le bâtiment principal est construit sur une berge du Cusançin face à un très beau jardin situé sur l'autre rive, relié par un petit pont. Un bâtiment annexe, destiné à l'origine à l'accueil des voitures à cheval, poursuit l'étirement de la composition vers l'ouest. Des surfaces dédiées au stationnement sont organisées à proximité de ce bâtiment. La passerelle d'accès enjambant le Cusançin est équipée d'une retenue d'eau produisant initialement une force motrice dans un petit bâtiment, actuellement transformé en chambre.

ASPECT ARCHITECTURAL

L'ensemble est caractéristique de l'architecture des établissements de cure du milieu du 19^e siècle. Les différentes extensions successives (ou suppressions) sont facilement lisibles en façade : d'abord axées sur le corps principal, les chambres se sont ensuite développées sur la partie ouest. L'incendie de 1898 a conduit à la simplification de la couverture, initialement plus travaillée. Le pignon ouest et le premier étage côté sud possèdent des emmarchements présentant une valeur d'ancienneté. Les anciennes écuries ont été agrandies vers le nord par une extension à toit plat récente.

ORGANISATION INTÉRIEURE

14 appartements occupent les étages du bâtiment principal à l'année. En RDC, on trouve une salle de réception, un appartement d'une dizaine de couchages et des salles de dortoirs. Dans les anciennes écuries se trouvent la salle de restauration avec cuisines et salle de danse, complétée de 3 chambres à l'étage. Le bâtiment qui accueillait les installations hydrauliques a été transformé en chambre. Adossé aux pâtures, un logement séparé poursuit la composition dans l'axe du bâtiment principal.

ETAT SANITAIRE

Le site, notamment le jardin, est particulièrement bien entretenu pour répondre au standing attendu de réception. Les appartements n'ont pas été visités. La structure et la toiture sont en bon état visuel. Le pignon ouest et les parements en pierre taillées sont défraîchis tout comme les ouvrages en bois accompagnant les débords de toiture sur le pavillon central.

ÉVOLUTION

Le bâtiment a connu trois usages successifs : thermes, puis colonies de vacances, et actuellement accueil de groupe pour mariages ou autres occasions nécessitant lieux de réception et couchages attenants. Un chauffage au bois décheté a été installé après 2006. La suppression d'ouvrages en pierre taillée a appauvri l'ensemble, notamment le fronton ouest et les arcades sous une pièce du 1^{er} étage supprimée (le fumoir). Après l'incendie de 1898, les deux étages supplémentaires à l'est du pavillon central n'ont pas été reconstruits.

REMARQUES ET OBSERVATIONS

La présence du jardin et du cadre paysager dans lequel l'équipement s'insère participe énormément au charme de ce lieu. Le service régional de l'inventaire commence une étude sur le thermalisme et se penchera sur ce bâtiment dans ce cadre.



Toit initial avant l'incendie de 1898



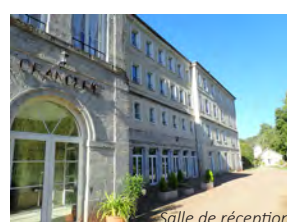
3 Cartes postales (Delcampe)



Pavillon central côté sud



Le Cusançin



Salle de réception



Vue intérieure- carte postale (Delcampe)



Vue de l'ensemble du site depuis l'aval

INVENTAIRE RÉALISÉ

Par Etienne CHAUVIN le 13 septembre 2019

Documents : 40 cartes postales anciennes, Notice sur les bains de Guillon, par C. Lambert / Étude sur l'eau sulfurée calcique de Guillon, par le Dr M. Durand-Fardel / Le thermalisme à Guillon les Bain, Mon vieux Baume / Guillon les Bains et son établissement thermal, P. Collot et Y. Nachin

LOGIS D'EN HAUT

JOUGNE

(25)

LOCALISATION

ADRESSE : rue du Mont Ramey 25370 JOUGNE

COORDONNÉES GPS : L : 46°45'48"N / I : 6°23'16"E

ALTITUDE : 1 015 m

RÉFÉRENCES CADASTRALES : Section AN parcelles 241 (et 278/238/240/235)

SURFACE DE LA PARCELLE : 1 310 m²

ZONAGE PLU : U-c (vocation de centralité multifonctionnelle)

L'OPÉRATION

PROGRAMME

DÉNOMINATION : Colonie de vacances, classes de découverte, accueil de groupe et maison familiale.

OCCUPATION : bâtiment en activité hiver et été. Accueil de groupes en lien avec des activités sportives.

SURFACE : 1100m²- capacité de 37 chambres (170 lits)

CONCEPTION

MAITRISE D'ŒUVRE :

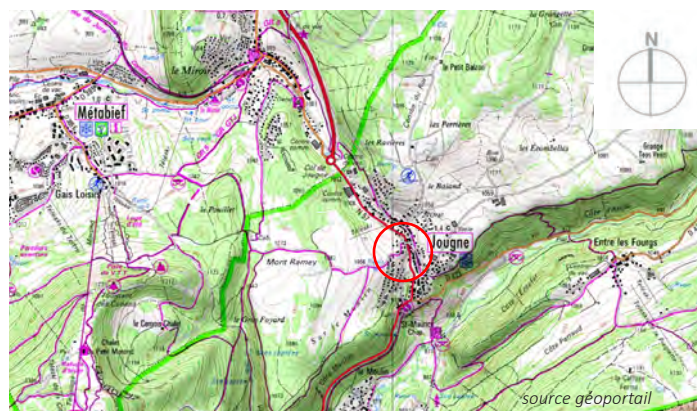
MAITRISE D'OUVRAGE :

CALENDRIER : fin 19e début 20e

PRÉSENTATION

SITE

L'établissement est implanté à proximité du cœur du village de Jougne. Depuis la route principale, il se perçoit sur les hauteurs, à travers les arbres de son parc arboré. La position de cet ancien hôtel de caractère, le «Modern'Hôtel» construit vers 1925, est dominante sur la vallée avec une belle vue en direction de la Suisse. Il privilégie les activités de plein-air avec une proposition d'une vingtaine d'activités allant de la voile sur le lac Saint-Point à la sortie canoë sur la Loue.



Initialement isolé au-dessus du village de Jougne, l'urbanisation a progressivement rejoint l'hôtel initial par des constructions sans qualités particulières. Une vue dégagée vers les pâtures proches existe encore en direction du Nord-Ouest.

Le parc attenant couvert d'arbres de haute tige masque en partie la vue vers l'église.



Vue depuis la route de Pontarlier

COMPOSITION ET ORGANISATION SUR LE SITE

Le bâtiment est en bordure de la rue du Mont Ramey, sur un site fortement en pente. L'accroche au terrain se fait par l'intermédiaire du RDC qui définit un niveau de référence formant socle.

Sous ce niveau de référence se trouvent des espaces de service. Au-dessus, le bâtiment se développe sur 4 étages de chambres dont 2 aménagés dans le volume des combles. Des espaces de jeux et de détente s'organisent autour du bâtiment et en amont à côté des espaces de stationnement dédiés à l'équipement. Le bâtiment n'est pas relié par des cheminements au reste du terrain, très en pente côté village.

ASPECT ARCHITECTURAL

Le bâtiment occupe une position privilégiée par rapport à la topographie de la vallée. Implanté sur un promontoire à l'Ouest du village de Jougue, la toiture avec sa volumétrie et son débord important lui confère une silhouette caractéristique.

Le socle constitué par le RDC est largement vitré et ses angles sont arrondis.

Le balcon filant du 1er étage, les garde-corps métalliques et les consoles supportant les débords de toiture constituent les éléments de modénature extérieurs les plus remarquables.

ORGANISATION INTÉRIEURE

Le RDC est le niveau principal. On y trouve l'accueil, la salle de restauration, la cuisine et des salles d'activités.

La terrasse du premier étage, qui dessert les chambres, est orientée vers la vue, à l'Est et au Sud.

Une salle d'activité est présente au 3e étage.

Les chambres sont desservies par ascenseur et équipées de sanitaires complets.

ETAT SANITAIRE

La structure et la toiture sont en bon état visuel.

Le site est particulièrement bien entretenu.

ÉVOLUTION

Le bâtiment a connu une modification par l'ajout d'une aile et la création de sortie de secours extérieures pour les 3 et 4 étages. La galerie vitrée entourant le restaurant a été refermée pour agrandir la salle de restauration. Les chambres d'hôtel ont été transformées en locaux d'accueil pour de l'hébergement collectif.

REMARQUES ET OBSERVATIONS

La présence d'hébergements proches des propositions d'activité touristique et sportives assurent un débouché à ces dernières. Hormis la pratique de la randonnée à proximité, ces activités nécessitent le transport routier vers les lieux qui les proposent.

La fermeture de la galerie du RDC a alourdi l'aspect du bâtiment.



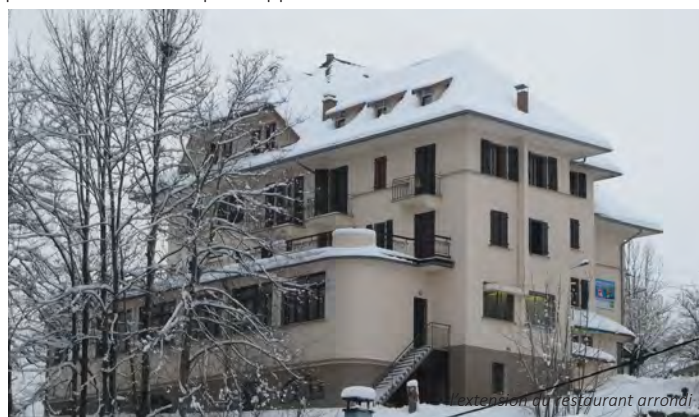
détail de la console de balcon



la façade principale face à la vallée

A l'intérieur, seuls demeurent avec une facture d'origine quelques fenêtres intérieures et la main-courante de l'escalier. Les corniches du plafond existent encore dans le hall et la salle de restauration, cachées par un faux-plafond.

La toiture définit un volume principal tourné vers le Sud. Le bâtiment se déploie ensuite en L autour de la cage d'escalier et d'une issue de secours par escaliers métalliques rapportés sur le bâtiment initial.



l'extension du restaurant arrondie



Bâtiment état initial



Etat intermédiaire

INVENTAIRE RÉALISÉ

Par Étienne CHAUVIN

le 17 mai 2018

Documents : 41 cartes postales anciennes, Edition du service Inventaire et Patrimoine : «Jougne»



LES PAGOTINS

MÉTABIEF

(25)

LOCALISATION

ADRESSE : avenues du Bois du Roi, du gai matin, des prés verts et 19 allées attenantes 25370 MÉTABIEF
COORDONNÉES GPS : L : 46°46'12"N / I : 6°21'03"E
ALTITUDE : 980 à 1018 m
RÉFÉRENCES CADASTRALES : Section AB et AH (très nombreuses parcelles)
SURFACE DES PARCELLES : 77 500 m² de surface totale pour plus de 350 logements
ZONAGE PLU : 2Aub, 2AUT et 2AUI (zone à urbaniser à vocation de loisir ou de tourisme)

L'OPÉRATION

PROGRAMME

DÉNOMINATION : les Pagotins ou village «gais loisirs»

OCCUPATION : logement saisonnier de loisirs et boutiques
SURFACE : environ 10 500 m² - environ 350 logements et 8 boutiques

CONCEPTION

MAITRISE D'ŒUVRE :

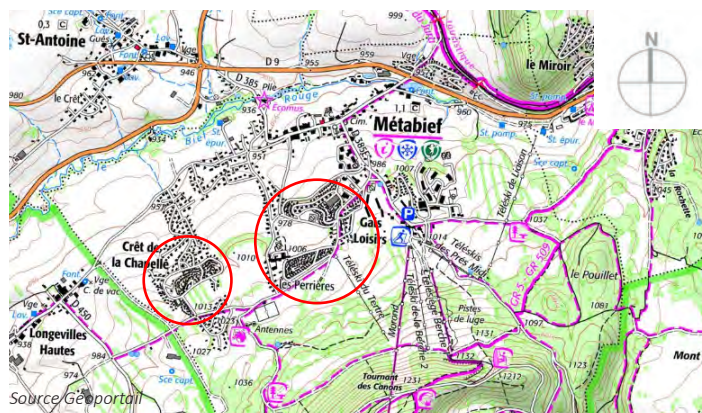
MAITRISE D'OUVRAGE : promoteur du village «gais loisirs»

CALENDRIER : première tranche en 1964, 2e tranche vers 1980

PRÉSENTATION

SITE

L'ensemble de 350 logements s'étage sur deux sites sensiblement à la même altitude de 1 000 m. Construits autour des années 1970, ces petits logements de tourisme ont forgé la silhouette de Métabief, reprise sur maintes cartes postales. Destinés à un usage saisonnier de loisir lié au tourisme de montagne, ces logements ont été de plus en plus utilisés toute l'année, nécessitant de profondes améliorations thermiques et sanitaires.



Autour de l'avenue du bois du roi, la plus proche du centre de Métabief, la rangée de boutiques et la forte proportion de logements accolés constituent la partie la plus urbaine de l'ensemble architectural.



COMPOSITION ET ORGANISATION SUR LE SITE

Les Pagotins se déploient sur plus de 7 hectares en extension sur les pâtures, au sud du bourg de Métabief.

Les logements de vacances sont, pour la plupart, situés au milieu d'une parcelle d'environ 200 m² caractérisée par une forte pente (due aux terrassements importants réalisés pour la desserte des logements). Les différences de niveaux permettent une vue dégagée sur le paysage au dessus des toits voisins. Un tiers des Pagotins est rassemblé par 2 (14 doubles), par 3 (3 triplés) ou par 4 (2 bandes de 4 et 17 pagotins rassemblés en carré).

La plupart des logements sont desservis depuis la route par un sentier piétonnier et partagé entre plusieurs propriétaires.

ASPECT ARCHITECTURAL

Les Pagotins se distinguent par la silhouette de leur toiture dont le faîtage est en pente avec une pointe en avancée au-dessus de l'ouverture principale. Dans ces logements de petite dimension (30 m² au sol environ), les ouvertures sur l'extérieur se font dans une seule direction, permettant une certaine intimité malgré la densité importante de presque 50 logements par hectare.

La végétation, notamment celle des clôtures entre terrains, participe à l'intégration paysagère de ces très nombreux petits logements.

ORGANISATION INTÉRIEURE

Le RDC est le niveau principal. On y trouve la pièce de vie, un WC, une salle de bain et des rangements. Un espace de couchage de faible volume et hauteur sous plafond se trouve en mezzanine. L'utilisation de l'espace extérieur, hormis devant la façade principale, est difficile à envisager du fait de la concentration des logements et de la forte pente.

ÉTAT SANITAIRE

La construction initiale a été faite à l'économie, toit en bardeaux bitumineux, murs en parpaings non isolés et dalle portée sans drainage périphérique identifié. Beaucoup de logement sont sous-occupés. Les améliorations thermiques sont rendues nécessaires pour un usage permanent. Un drainage périphérique est à envisager la plupart du temps.

ÉVOLUTION

Destinés à un usage saisonnier de loisir lié au tourisme de montagne, ces logements ont été de plus en plus utilisés toute l'année, nécessitant de profondes améliorations thermiques et sanitaires qui menacent la cohérence architecturale initiale. La problématique du stationnement et de l'accessibilité sont des éléments importants dans la transition vers un nouvel usage plus permanent.

REMARQUES ET OBSERVATIONS

Proches des pistes de ski de Métabief, les Pagotins participent à l'image de la commune. Les élus ont identifié cet ensemble de logements comme faisant partie de leur identité et ont à cœur d'accompagner le potentiel de restructuration de ces quartiers.

Des travaux d'étudiants ont avancé des pistes de transformation respectueuses de l'architecture singulière des pagotins.



Pagotins individuels



Exemple d'isolation extérieure



Toiture initiale en shingle et extension



Toiture remplacée en tuiles



Rangée des boutiques et exemple de toiture mal modifiée



Carte postale (Delcampe) montrant une partie des Pagotins



Pagotins quadruplés avec extension et haie



Rapport à la pente sur l'arrière

INVENTAIRE RÉALISÉ

Par Étienne CHAUVIN 14 août 2019

Documents : 47 cartes postales anciennes; étude CAUE 25 de 2016:

«Potentiel de restructuration des quartiers des Pagotins» 40 pages, travaux d'étudiants ENSAN 2017: «réorganisation des Pagotins»

AROEVEN

ROCHEJEAN

(25)

LOCALISATION

ADRESSE : route de villedieu 25370 JOUGNE

COORDONNÉES GPS : L : 46°44'24"N / I : 6°17'11"E

ALTITUDE : 913 m

RÉFÉRENCES CADASTRALES : Section C parcelle 309

SURFACE DE LA PARCELLE : 9 280 m²

ZONAGE PLU : Nr (Zone naturelle admettant les rénovations et extensions limitées des constructions existantes)

L'OPÉRATION

PROGRAMME

DÉNOMINATION : centre de vacances AROEVEN

OCCUPATION : bâtiment d'activités hiver et été. Accueil de groupes.
Actuellement inutilisé.

SURFACE : 1 273m²- capacité des chambres (92 lits)

CONCEPTION

MAITRISE D'OEUVRE :

MAITRISE D'OUVRAGE :

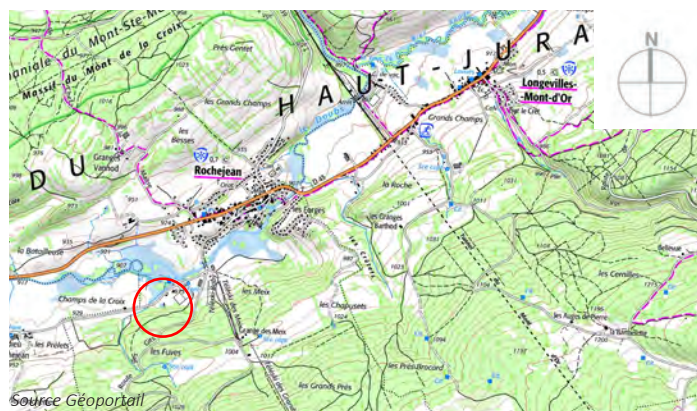
CALENDRIER : 1973

PRÉSENTATION

SITE

Ce bâtiment, installé à Rochejean dans la haute vallée du Doubs, est situé dans le périmètre du Parc naturel régional du haut Jura.

Le bâtiment prend place au cœur d'un site naturel préservé, un peu à l'écart du village. Le terrain comprend une protection de la zone de captage. Il est implanté à proximité de la rivière Doubs et de la forêt qui s'élève jusqu'à la frontière avec la Suisse. Il est situé au pied des remontrées mécaniques équipant le domaine skiable de Rochejean.



Dessiné sur une base de plan triangulaire, le bâtiment se lit comme un objet en forme de vaisseau spatial qui se serait posé là, un sommet du triangle enfoncé vers le village et l'autre côté du triangle déployé face à la forêt, ouvrant ainsi la majorité des espaces vers le soleil.



COMPOSITION ET ORGANISATION SUR LE SITE

Le centre de vacances est positionné près de la route. Le terrain de jeux se déploie sur l'arrière, côté sud. Il constitue la zone de captage de l'eau potable de la commune. Une aire de stationnement se déploie à l'est avec l'accès technique pour les skieurs. L'entrée piétonne se fait sur l'ouest en montant les 5 marches du perron.



La pointe sud-ouest du triangle



la grande baie et l'entrée sur la face ouest

ASPECT ARCHITECTURAL

Le plan s'organise suivant un triangle équilatéral dont la pointe nord est abaissée. Les façades sont majoritairement en biais ce qui crée des effets de perspectives qui rendent la perception de ce bâtiment assez futuriste. La tôle rouge de la toiture se retourne sur la majorité des façades, ne laissant découverts qu'un socle blanc et la rangée des 3 balcons des chambres. La forme triangulaire et le traitement monolithique de la toiture fait percevoir le bâtiment comme une sorte de pierre suivant l'angle de vue. La proue au nord fait penser à une architecture futuriste.

Le parti pris architectural - plan triangulaire, façades en biais et presque borgnes sur 2 des 3 côtés hormis la salle de restauration, distribution en demi-niveau - rend le bâtiment très atypique.



la silhouette particulière de la pointe



L'accès technique à l'étage inférieur

ORGANISATION INTÉRIEURE

Les chambres qui s'ouvrent sur la façade sud bénéficient d'un balcon relié à un escalier de secours. Le bâtiment s'organise intérieurement suivant 2 demi-niveaux séparant le bâtiment suivant une ligne est-ouest. La salle de restauration occupe toute la pointe nord de l'édifice avec une belle hauteur sous plafond. Les faces est et ouest sont éclairées par de petites fentêtres triangulaires.



La façade sud en hiver: au RDC les salles d'activités



Carte postale (De/campe)

ETAT SANITAIRE

Les parties visibles en béton (balcons et escalier extérieur) sont à réparer. Le bâtiment vide a subi quelques faits de vandalismes. Une partie du socle a été bardé de bois faisant perdre la lisibilité d'un socle unitaire pour le bâtiment.

ÉVOLUTION

La couverture initialement en shingle a été remplacée au bout de quelques années par une couverture métallique plus durable. Actuellement, un projet de réutilisation de cet ensemble pour y créer 14 logements est à l'étude par un promoteur privé.



Le centre Aroeven vu entre les deux

bâtiments voisins

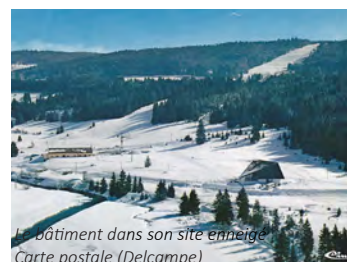
REMARQUES ET OBSERVATIONS

Inutilisé depuis quelques années pour des séjours de vacances, le bâtiment a accueilli encore récemment des stages de formation.

Le propriétaire, section Aroeven de Besançon, est difficilement joignable mais le promoteur a bien voulu partager les informations qu'il possède sur le bâtiment. La forme de l'édifice est assez rare pour être mentionnée. La proximité de la zone de protection du captage peut orienter l'utilisation du site vers l'éducation à l'environnement.



Salle de repas - Carte Postale (Delcampe)



Le bâtiment dans son site enneigé
Carte postale (Delcampe)

INVENTAIRE RÉALISÉ

Par Étienne CHAUVIN 03 septembre 2019
documents : 7 cartes postales anciennes

VILLAGE VACANCES LES CHEVREUILS

BELLEFONTAINE (39)

LOCALISATION

ADRESSE : 103 rue du jeu de quilles- 39400 Bellefontaine

COORDONNEES GPS : L : 46°33'27.00"N / I : 6°04'00,53"E

ALTITUDE : 1 033m

REFERENCES CADASTRALES : Section AI parcelles 22, 23, 41 et 42.

SURFACE DE LA PARCELLE : 3 681m²

ZONAGE PLU : UA et UL

L'OPÉRATION

PROGRAMME

DENOMINATION : village vacances

OCCUPATION : Saisonnière : hiver (décembre/mars) et été (mai/septembre)

SURFACE : capacité de 66 couchages en chambres doubles et triples, 5 chambres pour le personnel et 1 dortoir de 10 lits.

CONCEPTION

MAITRISE D'OEUVRE : non renseigné

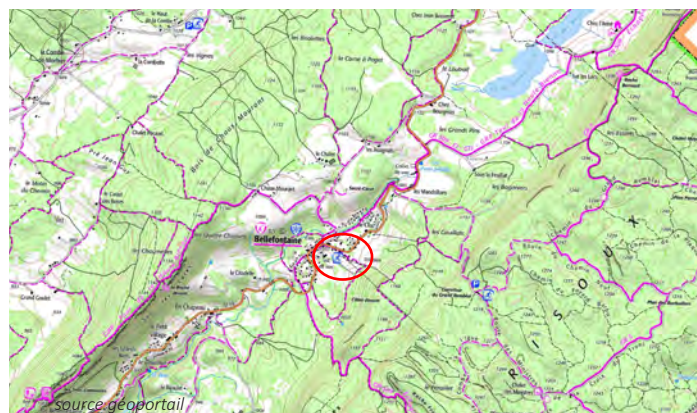
MAITRISE D'OUVRAGE : Commune de Bellefontaine

CALENDRIER : 1975/1978

PRÉSENTATION

SITE

Le village vacances est un équipement de petite capacité implanté au centre du village de Bellefontaine, dont il constitue le principal hébergement de tourisme. Vu la proximité de Morez, il n'existe pas de commerces dans le village, à l'exception d'activités basées sur les pratiques sportives (ski, randonnée). L'initiative de sa construction est communale et correspond à la période de développement du domaine skiable alpin et nordique. La parcelle du bâtiment est relativement réduite, mais l'absence de clôture, caractéristique de Bellefontaine et le contact



direct avec les pistes de ski et espaces ludiques, offrent une grande ouverture paysagère vers l'est et le Risoux. A l'ouest, le stationnement est aménagé sur l'espace public. Le bâtiment s'inscrit dans le paysage bâti du village et sa composition en différents volumes réduit son échelle et assure son insertion dans un village où le bâti alternant fermes anciennes et pavillons récents est discontinu. Le bâtiment a conservé sa philosophie « sociale » en offrant un dortoir collectif et en assurant l'hébergement du personnel sur place.



COMPOSITION ET ORGANISATION SUR LE SITE

Le bâtiment est implanté quasi à l'alignement de sa parcelle. Les zones d'accueil et de services sont directement accessibles depuis les espaces publics. Le terrain de jeux de quilles ou boules ouvre également vers le village, les zones de loisirs (piscine, terrasse du restaurant...) sont orientées à l'arrière vers les prairies.

La conception du village vacances a tenu compte de la topographie du terrain, le restaurant à l'étage profitant d'une terrasse de plain-pied avec le haut d'une bosse.

ASPECT ARCHITECTURAL

Le bâtiment présente une architecture typique des années 80 se décomposant en plusieurs pavillons et dont les façades très claires sont bardées partiellement de bois. L'entrée unique des résidents est étroite et un peu confidentielle, peu conforme à l'image d'une entrée publique. La conception offre une lumière naturelle abondante, y compris dans les zones de service (cuisine). Un effort particulier est porté :

- à la salle de restaurant en double hauteur et largement ouverte au sud,
- à la cage d'escalier principal ouverte vers le grand paysage
- aux distributions des chambres qui sont éclairées naturellement et s'élargissent en petit salon d'attente.

ORGANISATION INTERIEURE

Le bâtiment se développe sur 4 niveaux, au maximum :

- Au rez-de-chaussée : le hall, l'administration, les réserves, ateliers/garages, et espaces de convivialité : salons TV/coin feu, salles de jeux...
 - Au premier étage, des chambres au nord et la cuisine/restaurant au sud.
 - Au deuxième étage, des chambres,
 - Au troisième étage, sous les combles, le dortoir réservé aux séjours d'étape et les chambres du personnel. L'escalier principal, largement vitré relie les différents niveaux et espaces collectifs.
- Les chambres ouvrent indifféremment à l'est et à l'ouest et sont dépourvues de balcon. Réunies en paires, elles bénéficient d'un petit hall/sas commun leur permettant de communiquer et les isolant du couloir.

ETAT SANITAIRE

Le bâtiment, conservé en l'état est un peu daté et démodé (enduit sur les murs, revêtements de sol, dalles de faux-plafond) mais présente un aspect sanitaire satisfaisant.

EVOLUTION

L'aspect extérieur du bâtiment est inchangé, il semble qu'il ait été étendu au nord, mais on ne trouve aucune trace, à l'exception d'un joint de dilatation épais en façade.

Une piscine extérieure et des travaux d'adaptation (ascenseur, WC adaptés...) n'ont pas bouleversé le projet initial.

REMARQUES ET OBSERVATIONS

1. Le bâtiment, situé dans le PNR du Haut-Jura et dans une intercommunalité engagés dans une démarche TEPOS et TEPCV est actuellement «tout électrique». La rénovation énergétique et le recours ou production d'énergies renouvelables permettraient à la fois d'améliorer le confort du bâtiment, de reprendre son esthétique et de l'inscrire dans une nouvelle démarche de tourisme environnemental, fidèle à sa philosophie actuelle.
2. Le cadre paysager est de grande qualité alors que les espaces publics de proximité sont peu qualitatifs. L'aménagement du parking améliorerait notablement l'image du bâtiment.



La façade est depuis les pistes



Pignon sud du restaurant



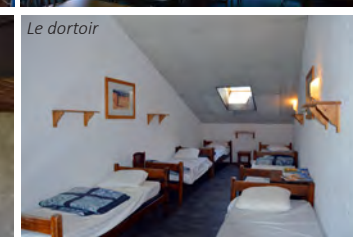
Cage d'escalier principale



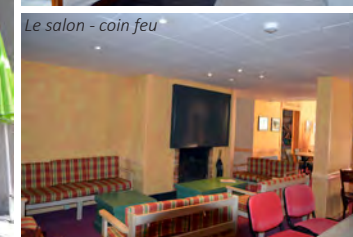
restaurant



La terrasse du restaurant



Le dortoir



Le salon - coin feu

INVENTAIRE RÉALISÉ

Par Florence CLEMENT - architecte conseillère CAUE 39
le 9 août 2019

Documents : plans, cartes postales anciennes.

CYCLAMEN

CHAUX-DES-CROTENAY

(39)

LOCALISATION

ADRESSE : 1 rue des Vignes- 39150 Chaux-des-Crotenay

COORDONNEES GPS : L : 46°39'29,92"N / I : 5°58'19,87"E

ALTITUDE : 766m

REFERENCES CADASTRALES : Section AD parcelles 72, 74, 79, 799 et 24

SURFACE DE LA PARCELLE : 4 803m² + 4 444m²

ZONAGE PLU : sans objet

L'OPÉRATION

PROGRAMME

DENOMINATION : Cyclamen (colonie de vacances, classes de découverte, et accueil de groupe)

OCCUPATION : permanente

SURFACE : 2 200m² env. capacité de 34 chambres (124 lits) réparties dans 3 bâtiments (19+11+4chambres).

CONCEPTION

MAITRISE D'OEUVRE : A. COMBET pour extension et rénovation en 1993

MAITRISE D'OUVRAGE : Association CYCLAMEN

CALENDRIER : accueil à partir de 1947 dans le bâtiment principal pré-existant et acquisition par l'association en 1952.

PRÉSENTATION

SITE

La commune de Chaux-des-Crotenay a été choisie pour sa desserte ferroviaire à Pont-de-la-Chaux (2 à 3 km) assurant un accès facile.

L'établissement est implanté en limite et légèrement en contrebas du village de Chaux-des-Crotenay. Isolé à l'origine, le centre est désormais rattrapé par l'urbanisation pavillonnaire.

Construit à flanc de la combe, il est en contact avec le secteur agricole composé de prés et pâtures ouvertes.



Les différents bâtiments sont implantés dans la pente pour profiter au mieux du paysage et de l'orientation sud. La situation en moyenne montagne et l'environnement calme étaient des éléments favorables à la vocation initiale de centre de soin pour les enfants anémiés venant d'Evreux, après guerre.

L'établissement composé de plusieurs pavillons marque relativement peu le paysage bâti discontinu et hétéroclite de l'entrée de Chaux-des-Crotenay, où fermes anciennes et pavillons individuels cohabitent.



COMPOSITION ET ORGANISATION SUR LE SITE

Le centre se compose de quatre bâtiments indépendants, d'époques et de styles différents. Le chalet principal, implanté au nord de la parcelle, domine les deux bâtiments annexes.

Le quatrième bâtiment construit au-delà de la route, a une situation de satellite sur la parcelle 24.

Les espaces extérieurs, traités en prairies ouvertes, sont exclusivement réservés aux activités de plein-air (tir à l'arc, jeux...), un parking ayant été aménagé sur une parcelle voisine à l'est de la route.

ASPECT ARCHITECTURAL

Le bâtiment principal avait une typologie de chalet, doté de galeries bois sur le pignon sud. Les travaux d'extension vers l'est ont transformé ce chalet en bâtiment en L.

L'extension récente privilégie l'apport de lumière et les larges ouvertures sur le paysage.

Le chalet annexe, initialement monopan, a été surélevé et couvert d'un toit à deux pans symétriques.

ORGANISATION INTERIEURE

Les hébergements se répartissent dans les différents bâtiments.

Le chalet principal accueille l'administration, le hall et les services communs aux niveaux inférieurs, les chambres aux niveaux supérieurs. Les accès aux chambres s'organisent autour d'un noyau central.

Le sous-sol abritait une chapelle à usage des résidents.

Une structure en bois assure une circulation «parallèle» en façade sud, un escalier bois relie les galeries successives.

ETAT SANITAIRE

A l'exception du bâtiment annexe (sapin), les bâtiments sont en bon état et font l'objet de travaux d'amélioration permanents. L'aménagement intérieur est récent (1993).

EVOLUTION

Les dispositifs constructifs d'origine sont globalement conservés.

Le bâtiment principal (Cyclamen) a été agrandi à deux reprises vers le nord est :

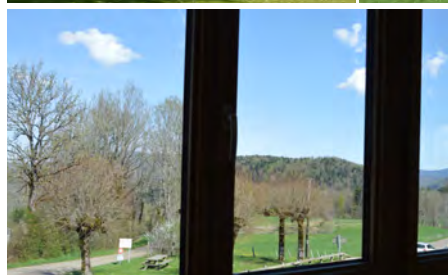
1. création d'une terrasse,
2. construction de salle d'activités et chambres sur la terrasse.

Le bâtiment secondaire (Gentiane) a été surélevé et couvert d'un toit à deux pans.

L'acquisition de foncier a permis d'aménager un parking séparé, afin d'améliorer les conditions d'accès.

REMARQUES ET OBSERVATIONS

1. Le bâtiment principal de type «chalet» a servi de prototype à d'autres centres d'accueil plus récents, cette forme qui n'avait aucune référence avec le bâti traditionnel du Haut-Jura a été associée aux habitats touristiques et à «l'image commerciale» du Haut-Jura. Le centre a subi de nombreuses évolutions et extensions qui compléxifient la forme initiale et les circulations intérieures, acceptables dans un concept de groupes d'adultes ou d'enfants accompagnés.
2. Les circulations et espaces extérieurs (résidents/services) sont bien différenciés. Le rapport des salles communes avec les espaces extérieurs et l'absence de terrasse et balcon en libre accès correspondent à une époque où les fonctions résidentielles et sportives sont séparées et illustrent un fonctionnement rationalisé d'accueil de groupes.
3. Le centre est propriétaire d'une emprise foncière relativement modeste, suffisante à des activités sportives, en outre, il profite des équipements communaux (piscine) et des nombreux sentiers (randonnée, VTT...).



INVENTAIRE RÉALISÉ

Par Florence CLEMENT - architecte conseillère CAUE 39
le 20 avril 2018

Documents : plans des niveaux, cartes postales anciennes.



COLONIE DE SAINT-OUEN

CLAIRVAUX-LES-LACS

(39)

LOCALISATION

ADRESSE : Le Langard - 39130 Clairvaux-les-Lacs

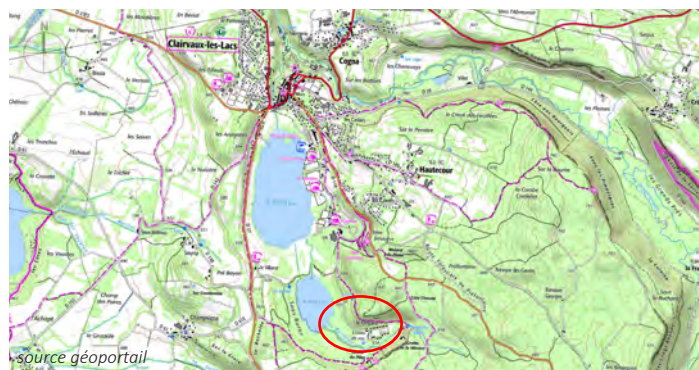
COORDONNEES GPS : L : 46°33'92,72"N / I : 5°45'40,44"E

ALTITUDE : 534m

REFERENCES CADASTRALES : Section AM parcelles 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 46, 47, 50, 55, 56, 82.

SURFACE DE LA PARCELLE : 17ha

ZONAGE PLU : N et NL pour les parcelles bâties



L'OPÉRATION

PROGRAMME

DENOMINATION : Colonie de vacances

OCCUPATION : saisonnière (juin/septembre)- fermeture 06/2016.

SURFACE : 10 pavillons de 24 couchages, un local de service, une infirmerie, un bâtiment administratif, un réfectoire, un gymnase, une piscine découverte.

CONCEPTION

MAITRISE D'OEUVRE : non renseigné

MAITRISE D'OUVRAGE : Ville de Saint-Ouen

CALENDRIER : 1954



PRÉSENTATION

SITE

La colonie de vacances se situe sur le Plateau intermédiaire des Lacs, sur le territoire de Clairvaux-Les-Lacs. Elle est éloignée de 2.5km du village, accessible uniquement par une route étroite en cul-de-sac.

Cet isolement est confirmé par une conception comme un hameau autonome : l'alimentation en eau est assurée par un captage et un traitement sur place, le niveau d'équipements (infirmerie, lingerie, cuisine, piscine, gymnase...) permet une totale indépendance par rapport au village.

La conception de la colonie est pavillonnaire, chaque bâtiment ayant une

destination particulière, les pavillons d'hébergement dessinent une place de jeux rectangulaire largement ouverte de 175m de long x 87m au plus large.

La commune de Saint-Ouen est propriétaire d'une vaste propriété de 17ha, composée de prairie et forêts, dans un site naturel spectaculaire. Les bâtiments occupent une vaste prairie plate sillonnée de circulations piétonnes, au pied de coteaux escarpés, à proximité du petit lac de Clairvaux, ce lac préservé n'est pas destiné à la baignage.

À l'origine, la colonie était ouverte totalement l'été et partiellement en hiver pour des séjours de ski à Prénovel, première station du Haut-Jura.



COMPOSITION ET ORGANISATION SUR LE SITE

Les bâtiments collectifs occupent la partie ouest du site, le pavillon d'accueil, à l'entrée, abrite les logements du personnel, et les services collectifs (lingerie, douches...). Le pavillon administratif est mis en scène, orienté vers l'entrée et la grande pelouse. Le refectoire et le gymnase se font face.

Les 10 pavillons d'hébergement se répartissent de part et d'autre de la place, accessibles depuis l'espace central, ils sont orientés indifféremment vers le sud et le nord.

Les allées piétonnes plantées de grands arbres entourent la vaste pelouse centrale/terrain de port et desservent l'ensemble des bâtiments.

La piscine extérieure est excentrée, dans une pelouse à l'ouest de la colonie.

ASPECT ARCHITECTURAL

Tous les pavillons portent le même langage architectural néo-classique, caractéristique des années 50 ; ils sont des volumes très simples aux proportions horizontales à l'exception du bâtiment administratif, dont l'entrée est systématiquement marquée par un pignon central. Les façades enduites et dépourvues de toute décoration sont parfaitement symétriques, de vastes fenêtres permettent de profiter de la lumière et de l'air pur.

Les toitures en tuiles respectent l'architecture traditionnelle locale mais abritent des combles perdus.

ORGANISATION INTERIEURE

Les bâtiments se caractérisent par un esprit collectif très marqué et l'absence de cloisonnement. Les pavillons d'hébergement se composent de deux dortoirs, séparés par le hall/vestiaire/sanitaire collectif central. en l'absence de cloison, l'intimité est assurée par le mobilier doté de coffres de rangement.

ETAT SANITAIRE

Malgré sa fermeture, le centre est encore entretenu et présente un état sanitaire satisfaisant, à l'exception de quelques fuites en toiture. Les espaces extérieurs sont entretenus, par contre, la piscine en béton se dégrade, faute de protection.

EVOLUTION

La colonie a été régulièrement modernisée dans ses aménagements intérieurs (cabines de douches, accessibilité, sécurité...), tout en conservant intacts les bâtiments et l'esprit collectif et la simplicité du confort.

REMARQUES ET OBSERVATIONS

1. Le site se prête particulièrement à l'objectif de santé et sports de plein air promu par les colonies de vacances après-guerre dans leur projet social et culturel. Mais l'éloignement et le principe d'autarcie ont pu empêcher les relations entre le centre de vacances et le village de Clairvaux.
2. La vente de la colonie a été ajournée par la commune de Saint-Ouen. L'avenir des bâtiments et du foncier est un enjeu partagé par le propriétaire et la commune de Clairvaux, qui est en train de réaliser son document d'urbanisme intercommunal. Quelle sera la destination d'un foncier partiellement viabilisé dans un site isolé et plutôt naturel dont l'accès est difficile ?
3. Le site porte un enjeu environnemental fort avec la proximité du petit lac.



INVENTAIRE RÉALISÉ

Par Florence CLEMENT - architecte conseillère CAUE 39
le 24 juillet 2019

Documents : cartes postales anciennes.

VILLAGE VACANCES STATION DES ROUSSES (39)

LAMOURA

LOCALISATION

ADRESSE : Chemin de l'abbaye- 39310 Lamoura

COORDONNEES GPS : L : 46°24'44,31"N / I : 5°59'27,21"E

ALTITUDE : 1 200m

REFERENCES CADASTRALES : Section AP parcelles 19, 52, 71, 72,

73, 74, 78, 80, 81, 102, 236 et 244

SURFACE DE LA PARCELLE : 24ha

ZONAGE PLU : UBd (accueil touristique)

L'OPÉRATION

PROGRAMME

DENOMINATION : Village Vacances (hébergement, restaurant, salons, discothèque, auditorium, piscine, gymnase, espaces extérieurs)

OCCUPATION : exploitation partielle depuis 2017

SURFACE : 25 000m²- capacité à la création de 450 chambres (950 lits)

CONCEPTION

MAITRISE D'OEUVRE : DUBOIN, DAVID, MALATRAIT et VERPILLAT

MAITRISE D'OUVRAGE : Syndicat intercommunal village vacances de Lamoura

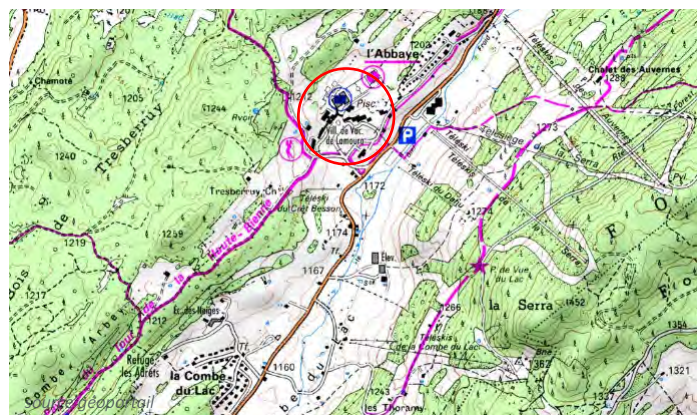
CALENDRIER : 1967 ouverture en 1970

PRÉSENTATION

SITE

L'établissement compose un hameau et a investi un vaste replat agricole au nord de la combe du lac, à l'arrière d'une ferme isolée ancienne. Il est implanté de façon à profiter du paysage montagnard, au-dessus de la route La Cure/Saint-Claude et face à la Serra, domaine de ski, culminant à 1452m.

Le paysage, fermé par la forêt à l'est, est largement ouvert vers le sud et l'est. L'implantation des bâtiments en hémicycle souligne cette limite et



referme visuellement et physiquement le plateau.

Le site a été lourdement marqué par les activités humaines, résidentielles et touristiques (pavillons, immeubles, parkings et remontées mécaniques.).

La faible topographie et la conception du village (bâtiments et infrastructures) ont permis de conserver le profil naturel du terrain et un maximum d'espaces ouverts : prairies et terrains de jeux, pérennisés par l'activité.

Vu son importance, le village accueillait toutes les activités pour des séjours « en autarcie ». La proximité de la route et les transports intercommunaux assurent un accès facile (VL et bus) à l'établissement.



COMPOSITION ET ORGANISATION SUR LE SITE

Les 12 bâtiments d'hébergement sont reliés par des passages en sous-sol ou rez-de-chaussée et se développent en «front de neige» accueillant, face à la Serra, et dissimulant les bâtiments de services et les équipements sportifs à l'arrière, au nord. L'accès des résidents se concentre dans une large boucle, au sud, bordée de stationnements de part et d'autre et menant au bâtiment central d'accueil. Les accès de service longent les façades nord, invisibles du public. Les pavillons au nord ouest sont accessibles à pied, depuis un parking satellite.

ASPECT ARCHITECTURAL

Les bâtiments d'hébergement sont les plus visibles, leur conception a été guidée par le dialogue avec le paysage :

- Le regroupement des pavillons par 3 ou 4 crée des petits immeubles de 4 à 5 niveaux à l'échelle du paysage. Les passages piétons bas disparaissent dans le paysage et ménagent les séparations entre îlots.
 - Les décrochements des façades et des toitures monopans réduisent l'impact visuel et dessinent un skyline en référence aux lignes de crête visibles depuis les pistes. Le pavillon d'accueil se différencie peu. Le bois des menuiseries et balcons anime les façades blanches sobres, de façon aléatoire.
- Les locaux techniques et sportifs sont des volumes plus simples et techniques, peu visibles.

ORGANISATION INTERIEURE

Le pavillon central est le cœur du centre :

- restaurant au rez-de-chaussée,
- hall, foyer, bar, salon cheminée, auditorium et discothèque à l'étage,
- l'administration, les chambres des salariés sont dans les étages.

Les pavillons accueillent aux étages les hébergements (chambres doubles + sdb), de part et d'autre d'un couloir central, les chambres ouest bénéficient de fenêtres toute largeur, 15% chambres est ouvrent sur un balcon. En rez-de-chaussée, un petit salon et une salle de réunion permettaient à chaque commune du syndicat d'accueillir ses habitants et les casiers à ski ouvrent directement vers l'extérieur.

Des passerelles chauffées relient les locaux sportifs au pavillon central.

ETAT SANITAIRE

L'équipement est en bon état sanitaire malgré des signes de vieillissement dans les locaux techniques (piscine).

EVOLUTION

Extension du bâtiment d'accueil en 1999, et travaux récents de mises aux normes de 5 pavillons. L'objectif 2018 est d'ouvrir 7 pavillons et la piscine.

REMARQUES ET OBSERVATIONS

1. Le village vacances résulte du projet de 14 communes d'offrir des séjours «sociaux» à leur population, constituant un véritable village en autarcie, où toutes les activités et les loisirs sont pris en charge. La forme du projet est inspirée des stations «intégrées», adaptée à la moyenne montagne.
2. L'un des enjeux de cet équipement est sa rénovation globale et énergétique (ITE) qui devra être compatible avec les contraintes de sécurité et la composition volumétrique de l'ensemble. L'autre est l'avenir des pavillons non ré-investis. Le dernier est la réorganisation des accès et parkings, prévus pour des transports de groupes en bus à faire évoluer pour des centaines de VL, sans augmenter les surfaces imperméabilisées ni impacter les paysages.
3. Il pose également la question de la taille et la capacité d'accueil qui n'est plus conforme aux attentes des touristes et apparaît hors d'échelle dans le contexte local. Vu le niveau d'équipement, il pourrait trouver une nouvelle place d'équipement structurant, dans le territoire rural du Haut-Jura.



INVENTAIRE RÉALISÉ

Par Florence CLEMENT - architecte conseillère CAUE 39
le 12 décembre 2017

Documents : Cartes postales anciennes, articles de presses.

ECOLE DES NEIGES

LAMOURA

(39)

LOCALISATION

ADRESSE : 350 chemin de l'école des neige – Lamoura

COORDONNEES GPS : L : 46°24'12,79"N / I : 5°58'58,67"E

ALTITUDE : 1 185m

REFERENCES CADASTRALES : Section AS parcelles 66, 67, 72,73, 74, 75, 76, 78, 82, 83, 84, 149, 157, 161, 206, 208, 273, 277, 279, 294, 298, 373, 388, 389.

SURFACE DE LA PARCELLE : 13,80ha

ZONAGE PLU : UBd (accueil touristique)

L'OPÉRATION

PROGRAMME

DENOMINATION : Ecole des neiges, Chalet d'accueil (colonie de vacances, classes de découverte, et accueil de groupe)

OCCUPATION : permanente, fermeture annuelle mi novembre/mi décembre

SURFACE : 2 200m² env. capacité de 30 chambres et 4 dortoirs (162 lits)

CONCEPTION

MAITRE D'OEUVRE : J.C. DUBOIN

MAITRE D'OUVRAGE : PEP 39

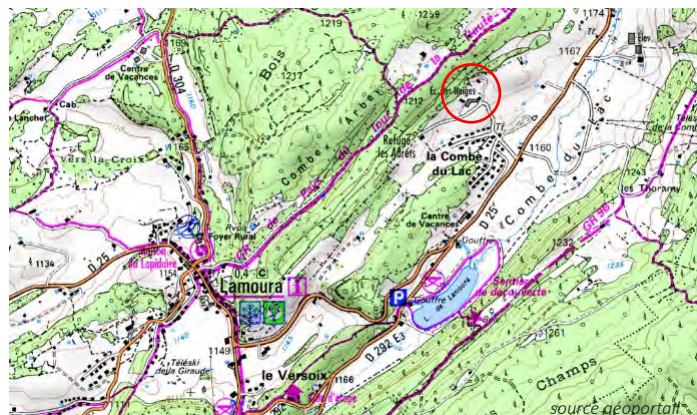
CALENDRIER : 1959 ouverture le 1^{er} janvier 1961

PRÉSENTATION

SITE

L'établissement est implanté sur un replat du rebord ouest de la combe, échappant aux brumes dûes à la proximité du lac de Lamoura. Il est en contact avec les pistes de ski nordique et les itinéraires de randonnée et fait face aux pistes de ski alpin, son ouverture en 1961 a permis celle de l'école de ski.

Il occupe une situation dominante dans un secteur de prairies largement ouvertes vers l'est, fermé par la lisière de forêt au nord-est. Le site était



occupé par des fermes anciennes isolées, caractéristiques des paysages du Haut-Jura. Malgré sa situation dominante, le bâtiment a peu d'impact en vision lointaine, de par son implantation sur un repli de terrain et l'urbanisation pavillonnaire en aval du coteau (sur des anciennes parcelles du centre).

La route La Cure/Saint-Claude sillonne la combe et assure un accès facile, y compris aux autocars (réseaux départementaux et intercommunaux).

La vaste propriété se compose de prairies, de forêts et de terrain en zone humide, en rive est de la route. Son caractère peu modifié (fauché et pâturé en partie) participe au contenu pédagogique du centre.



COMPOSITION ET ORGANISATION SUR LE SITE

Le centre se compose d'un ensemble de bâtiments reflétant son développement. A l'origine, le chalet était flanqué d'un bâtiment latéral de plain-pied, très vite surélevé et complété de la piscine à l'arrière. La pente du terrain est exploitée dans la composition du centre. Le rez-de-chaussée et la cour sont réservés à l'accueil des résidents, le sous-sol et la cour en contrebas sont réservés aux services. L'accès unique se divise à proximité des bâtiments. Le terrain libre est voué aux activités de plein-air.

ASPECT ARCHITECTURAL

Le centre affiche une typologie de chalet asymétrique, très en vogue à cette époque et en rupture totale avec la typologie du bâti traditionnel voisin. (Il a servi de modèle au bâtiment «Les Jacobeys» construit quelques années plus tard.) Son adaptation à la pente permet de dissocier les zones de services et assure un accès direct au terrain depuis les casiers à ski.

La façade sud est dotée de balcons filants dont l'accès est réservé (fenêtres dans les chambres).

L'aile latérale et le bâtiment de la piscine, bâtiments simples et monopans se greffent sur le chalet et définissent une cour de part et d'autre. La construction est en maçonnerie enduite avec bardage bois en partie supérieure, les charpentes sont en bois et les couvertures sont en bac acier.

ORGANISATION INTERIEURE

Les activités se sont développées et sont réparties dans les bâtiments reliés entre eux de façon plus ou moins complexe (les enfants sont toujours accompagnés).

- Dans le chalet principal, l'administration, le hall et les services communs, les chambres aux étages, distribuées par un couloir central.
- Dans l'aile latérale, les salles de classe, les services et le salon «cheminée».
- Dans une extension récente, la piscine et la salle de sport.

ETAT SANITAIRE

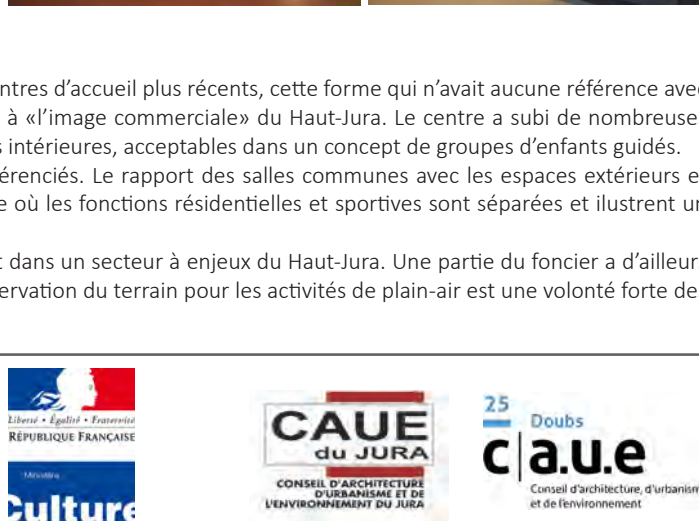
Le bâtiment est en bon état visuel et fait l'objet de travaux d'amélioration permanents. L'aménagement intérieur est plus contemporain.

EVOLUTION

Les dispositifs constructifs d'origine sont globalement conservés. La salle de restaurant a été étendue, l'aile des salles de classe a été surélevée en 1968, la piscine construite en 1997.

REMARQUES ET OBSERVATIONS

1. Le bâtiment principal de type «chalet» a servi de prototype à d'autres centres d'accueil plus récents, cette forme qui n'avait aucune référence avec le bâti traditionnel du Haut-Jura a été associée aux habitats touristiques et à «l'image commerciale» du Haut-Jura. Le centre a subi de nombreuses évolutions et extensions qui complexifient la forme initiale et les circulations intérieures, acceptables dans un concept de groupes d'enfants guidés.
2. Les circulations et espaces extérieurs (résidents/services) sont bien différenciés. Le rapport des salles communes avec les espaces extérieurs et l'absence de terrasse et balcon en libre accès correspondent à une époque où les fonctions résidentielles et sportives sont séparées et illustrent un fonctionnement rationalisé d'accueil de groupes.
3. Le centre est propriétaire d'une emprise foncière vaste, bien exposée et dans un secteur à enjeux du Haut-Jura. Une partie du foncier a d'ailleurs été cédée récemment au profit d'une opération immobilière en aval, la conservation du terrain pour les activités de plein-air est une volonté forte des gestionnaires pour pérenniser leur activité.



INVENTAIRE RÉALISÉ

Par Florence CLEMENT - architecte conseillère CAUE 39
le 6 décembre 2017

Documents : plans des niveaux, cartes postales anciennes, articles de presse.

VVF LE LAC DE VOUGLANS

(39)

MAISOD

LOCALISATION

ADRESSE : la Mercantine - 39260 Maisod

COORDONNEES GPS : L : 46°27'47,25"N / I : 5°41'13,36"E

ALTITUDE : 455m

REFERENCES CADASTRALES : Section AI parcelle 127

SURFACE DE LA PARCELLE : 38 363m²

ZONAGE PLU : sans objet

L'OPÉRATION

PROGRAMME

DENOMINATION : village vacances

OCCUPATION : Saisonnière : hiver (vacances de Noël et février) et d'avril à septembre.

SURFACE : capacité de 40 pavillons, 205 couchages.

CONCEPTION

MAITRISE D'OEUVRE : non renseigné

MAITRISE D'OUVRAGE : Département du Jura- gestion par VV Villages

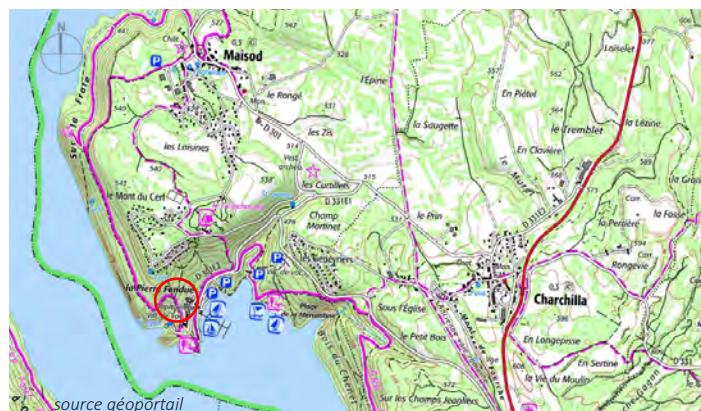
CALENDRIER : 1977, rénové en 2002

PRÉSENTATION

SITE

Le village se situe sur un coteau est dominant le lac de Vouglans, juste au-dessus du port de la Mercantine, à 300m environ de la plage publique et au-dessus d'une crique. Il est accessible par une voie en impasse, très à l'écart des zones habitées et de la voie Orgelet/Moirans.

Implanté en partie basse d'une vaste parcelle forestière, son emprise déboisée est dominée par une pinède. La conservation des plantations en aval et amont, l'aménagement paysager de la parcelle et la faible hauteur des constructions assurent l'intégration paysagère du village.



Le projet s'est parfaitement adapté aux caractéristiques du terrain :

- en implantant les constructions en suivant les courbes de niveau,
 - en réduisant les infrastructures et en organisant les stationnements en poches,
 - en orientant tous les logements vers le lac et l'est,
 - en aménageant les terrains de jeux et sports en amont des logements.
- Les parties collectives (accueil, piscine, salle d'animation...) sont excentrées, à la limite sud de l'emprise.

Des sentiers piétons relient le village à Maisod (GR) et aux plages, pour réduire les déplacements automobiles.



COMPOSITION ET ORGANISATION SUR LE SITE

Les logements sont regroupés en bandes parallèles aux courbes de niveau. Trois poches de stationnement (1 place/logement), quasi invisibles depuis les logements, sont aménagées en terrasse sur le site. Les logements sont desservis exclusivement par des sentiers piétons cheminant dans la pente.

Les maisons sont toutes dotées de terrasses privatives protégées par des haies et claustras.

La zone d'accueil, au bout de la voie interne centralise les équipements collectifs et techniques (piscine, club enfant, salle d'animation- bar, laverie, logements de fonction, garage...). Les terrains de jeux en amont longent la forêt.

ASPECT ARCHITECTURAL

Tous les bâtiments sont construits en R +1 en s'adossant à la pente. Leur rénovation a transformé leur aspect extérieur : bardage plus clair et toiture en tôle gris ardoise. Le bâtiment collectif présente le même vocabulaire architectural

ORGANISATION INTERIEURE

Les maisonnettes sont toutes en duplex, leur capacité varie de 4 à 8 couchages, les 3 pièces mesurent 49m², les 4 pièces 54m². Pour tous les logements, l'étage comprend le séjour-cuisine + chambre parentale, le niveau inférieur accueille les chambres d'enfants, la salle de douche et la terrasse. Tous les niveaux sont de plain-pied avec le terrain naturel.

La salle d'animation, en contrebas de l'accueil et de plain-pied avec la piscine est conçue de façon à pouvoir être occupée indépendamment, notamment par les habitants et associations.

ETAT SANITAIRE

L'ensemble des bâtiments et les espaces extérieurs sont particulièrement bien entretenus.

EVOLUTION

La prochaine évolution est la construction de deux maisonnettes PMR entre le bâtiment collectif et le terrain de sport. Les places de stationnement sont prévues à l'avant de l'accueil, une rampe assurera l'accès aux logements. Cette construction nécessitera la coupe de certains arbres.

REMARQUES ET OBSERVATIONS

1. La conception exclusivement piétonne dans le village participe à la qualité de l'ensemble et permet de profiter de l'environnement naturel du site et d'avoir une ambiance sonore agréable.
2. L'absence de clôture et les plantations locales confèrent au village un aspect de cité-jardin.
3. Le village affiche une performance énergétique faible (classé E / 570KWhEP/m² an). Des travaux d'amélioration pourraient améliorer le confort d'été et réduire les consommations énergétiques.

Une bande de logements



Les sentiers de desserte



état initial



le bâtiment d'accueil



Le salon collectif



Le village en hiver



Vue générale en automne

INVENTAIRE RÉALISÉ

Par Florence CLEMENT - architecte conseillère CAUE 39
le 8 juillet 2019

Documents : cartes postales anciennes.

VILLAGE CLUB G.MOUSTAKI

(39)

LES MOUSSIÈRES

LOCALISATION

ADRESSE : 14 rue de la Laurende - 39310 Les Moussières

COORDONNEES GPS : L : 46°19'5,15"N / I : 5°53'42,70"E

ALTITUDE : 1 170m

REFERENCES CADASTRALES : Section B parcelles 162, 164, 468, 469, 470, 506, 508, 509, 511, (recolement en cours)

SURFACE DE LA PARCELLE : 21 939m² (à vérifier après recolement)

ZONAGE PLU : UT

L'OPÉRATION

PROGRAMME

DENOMINATION : village vacances- classes découvertes, colonies de vacances, accueil individuel et de groupes.

OCCUPATION : Saisonnière : hiver (décembre/fin mars) et été (mai/octobre)

SURFACE : capacité de 24 appartements et 43 chambres (77 chambres, 245 couchages).

CONCEPTION

MAITRISE D'OEUVRE : J-J. Delarouze, arch (75) - P. Barillot, arch (01)

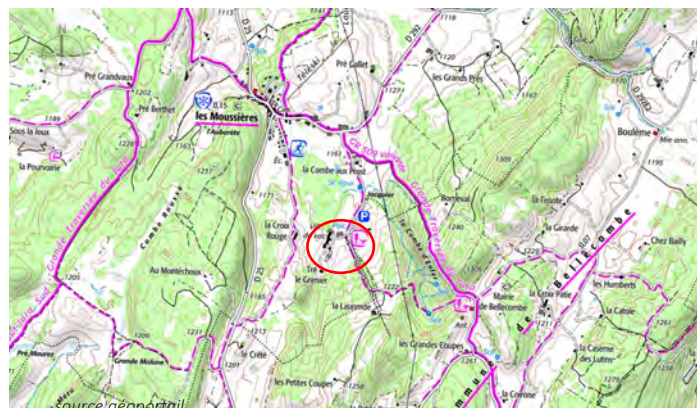
MAITRISE D'OUVRAGE : FOL39

CALENDRIER : 1987, rénovation intérieure en 2012

PRÉSENTATION

SITE

Le village vacances se situe dans le secteur des Hautes-Combes du Haut-Jura, dont le paysage est ponctué de nombreuses fermes isolées. Il a été construit sur un site vierge dominant une tourbière et au pied d'un coteau, entre deux fermes anciennes et à 800m du village des Moussières. Cette situation isolée se justifie par la proximité des pistes de ski et des sentiers de randonnées.



Le projet, construit en une seule phase, se compose de plusieurs bâtiments et d'équipements extérieurs qui se concentrent sur le terrain aménagé en plusieurs plates-formes qui suivent la topographie.

Les bâtiments respectent l'orientation générale des bâtiments voisins et leur orientation est/ouest permet de bénéficier des vues lointaines sur le paysage agricole largement ouvert des Hautes-Combes.

Certains hébergements sont prolongés de balcons et seul le bar profite d'une terrasse extérieure.



COMPOSITION ET ORGANISATION SUR LE SITE

Conçu comme un «hameau montagnard», le village vacances se compose de plusieurs bâtiments implantés sur les différentes terrasses :

- le bâtiment principal accueille les hébergements, services et espaces collectifs, salles de classe. Toutes les ailes communiquent par des circulations intérieures.

- un petit immeuble de 14 logements de fonction,

- le bâtiment dissocier de la piscine de 25m et de la salle de sports.

Les parkings et les tennis (dont l'un est transformé en «city-park») sont aménagés en périphérie.

Le parking (VL et bus) se situe à l'entrée du site, les circulations sont piétonnes sur le site. Les circulations de service se concentrent au nord de l'emprise (cuisine, poubelles...).

ASPECT ARCHITECTURAL

L'architecture du village vacances est un projet spécifique qui ré-interprète l'architecture locale dans les matériaux (couverture métallique, bardage métallique en façades sud...), 1/2 croupes en toiture. Par contre, le bâtiment principal très linéaire présente de nombreux décrochements et n'a pas la compacité des volumes du Haut-Jura.

L'étage supérieur en combles rampant est assez particulier. Il empêche toute possibilité de balcon et peut être gênant en cas de neige abondante.

ORGANISATION INTERIEURE

Le bâtiment principal se compose de plusieurs ailes :

- au nord, salle de restaurant avec charpente apparente et cuisine au rez-de-chaussée et salle et vestiaires en sous-sol,

- au centre, au rez-de-chaussée : le hall, foyer, bar et la salle de spectacle, 4 salles de classes (d'activités en été), au 1er étage des chambres et 2 salles, au 2ème chambres et salon Moustaki qui est la seule pièce en double hauteur sous les combles. Un couloir central distribue les chambres indifféremment en façades est et ouest.

- au sud, le pavillon des chambres transformées en gîtes : du studio/3 personnes jusqu'au 3 pièces/7 personnes.

ETAT SANITAIRE

Les bâtiments sont en parfait état, seule la couverture commence à présenter des traces d'usure et la piscine provoque une forte condensation.

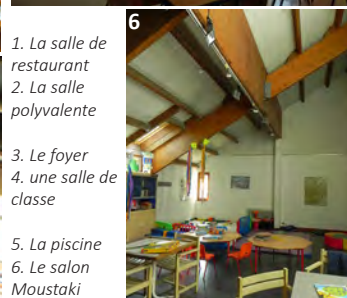
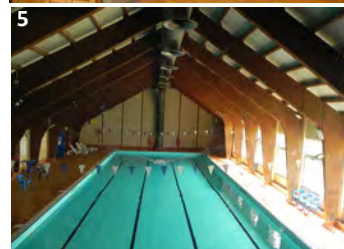
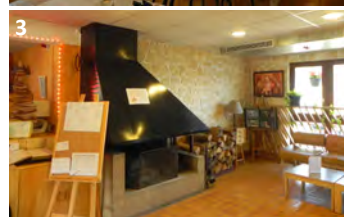
EVOLUTION

La composition du village vacances n'a pas changé à l'exception du remaniement de l'aile sud : chambres transformées en appartements pour offrir des séjours «en liberté».

Les aménagements intérieurs et mobiliers ont été repris en 2012/2013.

REMARQUES ET OBSERVATIONS

1. L'histoire du village-vacances est marqué par la personne de G. Moustaki, attaché au Haut-Jura, qui a participé à son financement, sa promotion. Il occupait l'appartement du dernier étage de l'HLM, a cédé son piano et un salon atypique porte son nom
2. Le village vacances est un équipement à l'échelle du secteur des Hautes-Combes : la piscine est ouverte au public et scolaires, la fruitière locale bénéficie du flux touristique. Les commerces de proximité profitent de la présence du village-vacances avec la création de gîtes qui a atténué le fonctionnement en autarcie du centre, et l'hébergement des salariés sur place.
3. Le village pourrait être amélioré en terme de performance énergétique (isolation thermique) et d'aménagement paysager du parking en prenant en compte les spécificités climatiques locales.



1. La salle de restaurant
2. La salle polyvalente
3. Le foyer
4. une salle de classe
5. La piscine
6. Le salon Moustaki



INVENTAIRE RÉALISÉ

Par Florence CLEMENT - architecte conseillère CAUE 39
le 17 juillet 2019

Documents : plans, cartes postales anciennes.

LE DUCHET

PRÉNOVEL - NANCHEZ

(39)

LOCALISATION

ADRESSE : 2 quartier les Pessettes- 39150 Prénozel Nanchez

COORDONNEES GPS : L : 46°30'41,54"N / I : 5°50'17,87"E

ALTITUDE : 950m

REFERENCES CADASTRALES : Section 442 ZA parcelles 532, 544 et 545

SURFACE DE LA PARCELLE : 5 265m²

ZONAGE PLU : sans objet PLUi en cours d'élaboration

L'OPÉRATION

PROGRAMME

DENOMINATION : Centre DUCHET (centre de vacances et de loisirs, classes de découverte, et accueil de groupe)

OCCUPATION : permanente

SURFACE : capacité de 48 chambres de 2 à 4 lits.

CONCEPTION

MAITRISE D'OEUVRE : non renseigné

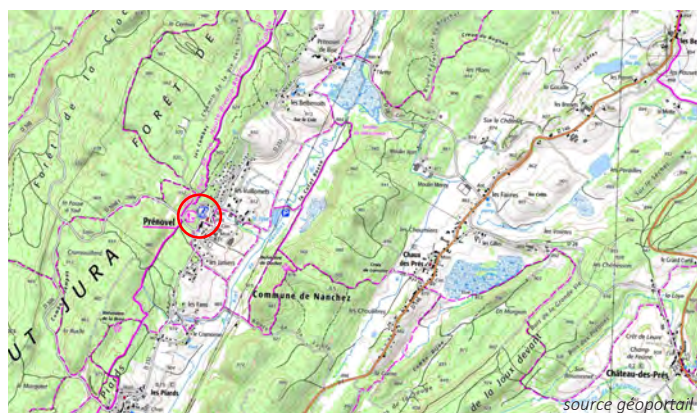
MAITRISE D'OUVRAGE : syndicat mixte Prénozel-les Piards

CALENDRIER : 1977- extension en 1994, rénovation en 2001.

PRÉSENTATION

SITE

Le projet se situe à l'entrée du village-centre de Prénozel, dans une combe caractéristique du Grandvaux, porte du Haut-Jura. Une initiative locale (syndicat mixte Prénozel/Les Piards) est à l'origine de sa création. Le projet, destiné à accueillir des familles et groupes se compose de deux bâtiments d'hébergement orientés coteau et combe, complété du volume du restaurant et terrasse panoramique orientée vers la combe, à l'est et au sud.



Construit sur une parcelle communale, le centre est adossé au versant du coteau forestier.

Encore en activité et classé 3*, le centre n'a cessé d'être agrandi et modifié pour répondre aux nouvelles demandes (salles d'activités, spa, piscine...) et normes.

Les contraintes du site (nature du sol, topographie, petite parcelle longue, proximité de la RD, etc.), la conservation de la voie d'accès pèsent lourdement sur les transformations successives et privent le bâtiment d'espaces extérieurs contigus.



COMPOSITION ET ORGANISATION SUR LE SITE

Le centre Duchet est adossé au coteau en limite du village de Prénozel sur une parcelle très linéaire. La topographie et les proportions de la parcelle ont orienté :

- les extensions successives au nord pour des hébergements puis au sud pour la piscine et la zone «remise en forme».
- la conception sur sous-sol partiellement enterré et la conservation de la rue en limite est privent le bâtiment de terrain naturel.

ASPECT ARCHITECTURAL

Le bâtiment d'origine se compose de deux volumes simples, couverts d'une toiture monopan reliés par le volume en terrasse du restaurant. La faible hauteur, la composition en bandes horizontales (terrasse filante, socle hermétique, bardage bois des combles perdus) accentuent le caractère «architecture de sports d'hiver» assez élégant.

Les extensions successives et les ajouts d'auvents ont lourdement modifié les proportions et complexifié le bâtiment. Le percement de baies en sous-sol a supprimé l'effet de socle. Ces évolutions mal maîtrisées posent des problèmes esthétiques, techniques (raccordements de toiture) et fonctionnels (discontinuité des circulations horizontales).

La multiplication des matériaux et des couleurs (toitures, façades, menuiseries) et le remplacement des couleurs d'origine par des teintes peu adaptées accentuent la complexité du bâtiment.

ORGANISATION INTERIEURE

Le centre de vacances actuel résulte de plusieurs extensions et évolutions au fil du temps. Il en résulte que la répartition et la distribution des espaces manquent d'organisation. Les espaces communs sont répartis à tous les niveaux, les logements dans les niveaux supérieurs, les services en sous-sol. Les liaisons ne sont pas directes (desserte de la salle de remise en forme par la salle à manger, passage par le sous-sol pour aller vers l'aile nord, salles de réunion en sous-sol...).

ETAT SANITAIRE

A l'exception de petits problèmes d'étanchéité en toitures (dus à leur complexité), le bâtiment est en parfait état sanitaire.

EVOLUTION

Les extensions ont progressivement enrobé les volumes d'origine en s'adaptant aux contraintes physiques et financières..

1. La construction de l'aile nord apporte un décrochement supplémentaire.
2. La construction du secteur bien-être (remise en forme et piscine découverte) au sud a obligé à reprendre les toitures.
3. D'autres travaux ont modifié le bâtiment pour améliorer son fonctionnement : l'ajout de toiture et d'auvent le long du restaurant, l'aménagement de salles en sous-sol.

REMARQUES ET OBSERVATIONS

1. Le bâtiment d'origine est un exemple de l'architecture «des sports d'hiver» des années 70 qui a été lourdement modifié.
2. Le maître d'oeuvre et le gestionnaire réfléchissent à une dernière évolution : la construction d'une piscine couverte, l'accessibilité du bâtiment et la rénovation thermique du centre de vacances. Il est recommandé de profiter de ces travaux pour simplifier et améliorer l'aspect du bâtiment en lui restituant une identité architecturale et une lecture évidente des volumes.
3. L'intégration de l'aménagement des abords dans la réflexion d'ensemble et l'éventuel déplacement de la circulation automobile seraient un plus. Le bâtiment étant dissocié du départ des pistes, la circulation piétonne est importante et dangereuse.



Le centre Duchet en limite du village



Le bâtiment d'origine en été



Le bâtiment d'origine en hiver



La façade est du chalet et la terrasse panoramique



La façade ouest/coteau



La façade est/combe



La terrasse panoramique



L'extension nord et l'accès au centre



Le centre vu du village

INVENTAIRE RÉALISÉ

Par Florence CLEMENT - architecte conseillère CAUE 39
le 28 juin 2019

Documents : plans des niveaux, cartes postales anciennes (Delcampe).



LES JACOBEYS

PRÉMANON

(39)

LOCALISATION

ADRESSE : 78 route de la Darbella – les Jacobeys 39220- 39400

Prémanon

COORDONNEES GPS : L : 46°27'02,09"N / I : 6°02'50,42"E

ALTITUDE : 1 156m

REFERENCES CADASTRALES : Section AN parcelles 36, 37, 38, 42, 43, 44, 108, 179, 182, 183 et 192.

SURFACE DE LA PARCELLE : 9,15ha

ZONAGE PLU : UBs (accueil touristique)

L'OPÉRATION

PROGRAMME

DENOMINATION : Colonie de vacances, classes de découverte, accueil de groupe et maison familiale. Un chalet de 2 logements de fonction.

OCCUPATION : bâtiment fermé depuis 31 aout 2015 et mis en vente

SURFACE : 4 200m²- capacité de 58 chambres (184 lits)

CONCEPTION

MAITRISE D'OEUVRE : J.C. DUBOIN

MAITRISE D'OUVRAGE : PEP 21

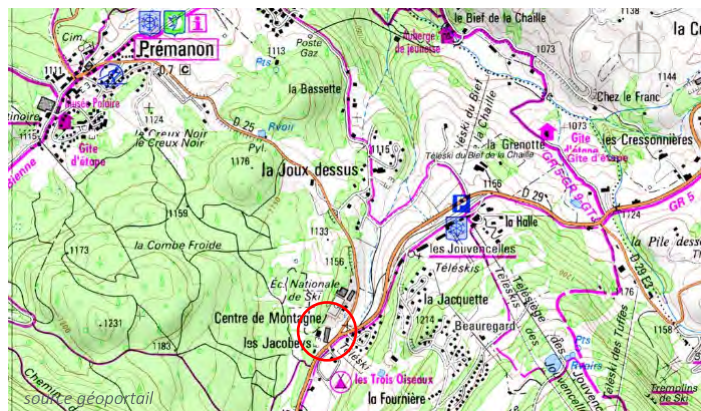
CALENDRIER : 1962 ouverture en 1964

PRÉSENTATION

SITE

L'établissement est implanté en dehors des villages, au carrefour des axes Les Rousses-Lamoura-Saint Claude et Prémanon-Morez, qui assurent un accès facile.

Il privilégie les activités de plein-air, implanté à proximité des départs des pistes de ski alpin et longé par les pistes de ski nordique et les sentiers de randonnées. Les équipements extérieurs (manège équestre, terrain de foot...) se prolongent dans les éclaircies de la forêt.



Il se situe dans un paysage caractéristique du Haut-Jura. Composé à l'origine de prairies largement ouvertes vers l'est, d'un secteur de pré-bois, et de forêts d'épicéas, il est maintenant gagné par l'urbanisation pavillonnaire et résidentielle et par le développement du CNSNMM.

Le bâtiment principal a une image forte dans le paysage très ouvert de par son volume et sa situation dominante et isolée.

La communauté de communes met en place un service de navettes vers les villages et les sites de ski dont un arrêt se situe à proximité immédiate.



COMPOSITION ET ORGANISATION SUR LE SITE

Le bâtiment principal est implanté en lisière des pré-bois, les prairies ouvertes et les pistes de ski alpin. L'aménagement du site respecte le modelé souple des paysages du Haut-Jura. L'accès unique est aménagé au sud et se divise de part et d'autre du bâtiment, le côté est, attribué aux visiteurs et résidents, le côté ouest réservé aux services. Les surfaces imperméabilisées sont réduites au minimum mais rien ne différencie les circulations piétonnes de celles des véhicules, autocars principalement.

ASPECT ARCHITECTURAL

Les deux bâtiments sont de type chalet : le bâtiment principal de 5 niveaux + combles, et l'annexe de 2 logements de fonction (1995).

Le bâtiment principal était parfaitement symétrique avant l'extension en continuité au sud qui abrite la piscine et la maison familiale (1974/75). Les percements se répartissent sur les façades en pignon, côté prairies et côté forêt. Ils définissent des lignes horizontales soulignées par les lignes des appuis de fenêtres et le bardage bois.

la façade est en maçonnerie enduite et bardage bois, la couverture est en bac acier.

Les espaces privés et collectifs sont dépourvus de prolongement extérieur (terrace et balcon). Seul le péron précède le petit hall d'entrée.

La structure est en béton, y compris la charpente en partie. Les murs périphériques et les poteaux BA dans l'axe du bâtiment sont porteurs.

ORGANISATION INTERIEURE

Les espaces collectifs occupent les niveaux inférieurs : le hall, les 9 salles de classe et la salle de restauration au 1er étage, la piscine au rez-de-chaussée. Les hébergements (36 chambres collectives à 6 lits, chambres doubles ou triples pour 48 lits, et sanitaires communs) sont desservis par un couloir central aveugle. La maison familiale de 15 chambres doubles a un accès indépendant. L'organisation simple, un escalier à chaque extrémité du couloir central, a été compléxifiée par l'extension.

ETAT SANITAIRE

La structure et la toiture sont en bon état visuel.

Le site est particulièrement bien entretenu.

EVOLUTION

Les dispositifs d'origine sont globalement conservés. Un projet d'amélioration a été conçu en 2009 (non réalisé).

La démolition est prévue dans 2 ans si la transformation en logements est impossible (PLU).

REMARQUES ET OBSERVATIONS

1. Le bâtiment est le plus vaste centre d'accueil et reflète la politique de tourisme social développée dans le Haut-Jura et l'accueil des enfants (classes de neige ou vertes, colonies...). Il est voisin du Centre National du Ski Nordique, spécialisé dans l'accueil des sportifs de haut niveau. Sa conception est basée sur un fonctionnement essentiellement collectif et son évolution formelle respecte la volumétrie d'origine. Les activités de plein air sont mises en avant, y compris sur site (centre équestre, mur d'escalade, terrains de sports).

2. Les principaux défauts sont :

- l'absence de relation directe avec ces espaces extérieurs, le rez-de-chaussée étant dévolu aux services, l'escalier extérieur est l'accès unique.
- l'absence d'isolation à l'exception des doubles-fenêtres et le défaut d'accessibilité PMR.

3. L'abandon récent du site soulève des enjeux d'urbanisme (révision du PLU prescrite) : développement périphérique ou recentré dans le village, utilisation de l'immobilier construit et du foncier viabilisé, etc. dans un secteur où la pression foncière est forte.



La façade ouest, les accès de service et le centre équestre



La façade est et l'escalier d'accès



L'escalier d'accès



les poteaux - salle de restaurant



Le site vu du centre



Les rangements des salles de classe



Le couloir central aux étages

INVENTAIRE RÉALISÉ

Par Florence CLEMENT - architecte conseillère CAUE 39
le 5 décembre 2017

Documents : plans des niveaux, Cartes postales anciennes.

VILLAGE VACANCES-LES CROZATS (39)

UXELLES

LOCALISATION

ADRESSE : esplanade des tilleuls - 39130 Uxelles

COORDONNEES GPS : L : 46°36'11.55"N / I : 5°47'19,27"E

ALTITUDE : 594m

REFERENCES CADASTRALES : Section ZC parcelle 130.

SURFACE DE LA PARCELLE : 17 274 m²

ZONAGE PLU : sans objet

L'OPÉRATION

PROGRAMME

DENOMINATION : Village Vacances

OCCUPATION : Saisonnière : hiver (vacances scolaires) et été (avril/nov)

SURFACE : capacité de 27 chambres (60 à 80 couchages) + 1 (réservée au personnel), 15 chalets indépendants de 52m², restaurant, piscine, sauna/hammam, salle d'activité.

CONCEPTION

MAITRISE D'OEUVRE : Ch Schouvey (1999 grand chalet)- G Mariller (2002 les gîtes)

MAITRISE D'OUVRAGE : Communauté de communes du Pays des Lacs

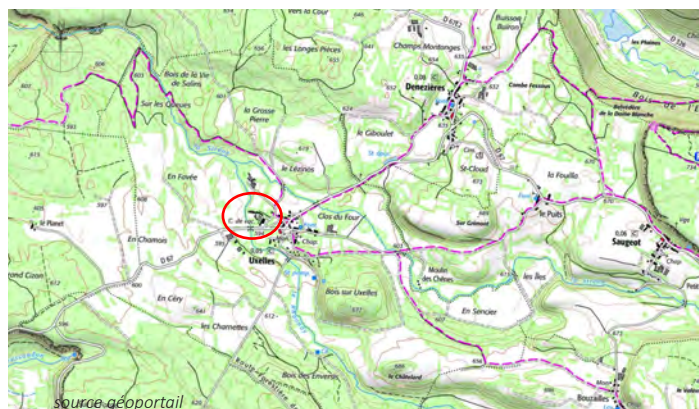
CALENDRIER : 1951, ferme transformée en colonie, extension 1979, centre de vacances en 2000 et gîtes en 2002.

PRÉSENTATION

SITE

Le village vacances se situe sur le Plateau intermédiaire des Lacs, en limite du village agricole d'Uxelles, à 6km de Clairvaux-les-Lacs.

Il est séparé du village par l'ancien champ de foire, vaste esplanade plantée de tilleuls. Les bâtiments s'inscrivent dans un écrin de verdure de grande qualité : esplanade publique à l'est, prairie, murgers et haies de grands arbres conservés à l'ouest. La proximité d'exploitations agricoles, au sud et au nord n'impacte pas la qualité du site.



Le terrain est quasi plat, ce qui permet de relier tous les équipements collectifs de plain-pied, les chalets bois occupent une petite butte au nord. Le site n'a pas de relation visuelle ni physique avec le ruisseau en limite ouest. La communauté de communes du Pays des Lacs, propriétaire du village-vacances (foncier + bâtiments), a confié la gestion à Vacancéole. L'équipement s'inscrit dans le territoire en ouvrant le bassin aux scolaires pour l'apprentissage de la natation et à d'autres activités aquatiques..



COMPOSITION ET ORGANISATION SUR LE SITE

- Le village-vacances se compose d'un chalet historique, agrandi vers le sud, qui accueille à l'est du terrain, les 28 chambres et les services collectifs (accueil, restaurant, bar, salon, salle d'activité, piscine/sauna/hammam, administration). Une cour de service est aménagée à l'ouest, au pied du chalet principal.
- Les 15 chalets totalement indépendants occupent la partie nord-ouest de la parcelle, dominant deux zones de prairie au sud. Le système d'assainissement se situe en limite ouest, dissimulé par une haie.
- Les stationnements sont répartis en deux poches, à proximité des voies d'accès : au sud et à l'est. Des structures végétales marquantes les isolent des espaces d'agrément et de jeux.
- L'ensemble des circulations est piétonnier sur le site, dont les limites sont plantées de haies d'arbres ou arbustes.

ASPECT ARCHITECTURAL

Il ne reste aucune trace de la ferme initiale. La forme de chalet de la colonie de vacances est globalement conservée. Les extensions récentes (centre nautique, galerie) ont une forme contemporaine. Les 15 gîtes ont la forme de petites maisons en bois.

ORGANISATION INTERIEURE

Les services collectifs occupent le rez-de-chaussée du chalet, la galerie extérieure dessert le hall central qui commande l'ensemble des espaces et ouvre sur la piscine. Un petit salon/coin feu occupe un angle du hall, les zones de service sont orientées à l'ouest.

La piscine bénéficie d'un accès extérieur direct pour les scolaires et les occupants des gîtes.

Les chambres occupent les deux niveaux supérieurs, dont certaines sous combles. Les chambres étant réparties sur les quatre façades, les circulations intérieures s'organisent autour d'un noyau central.

ETAT SANITAIRE

Les bâtiments présentent un état sanitaire excellent, la décoration des circulations aux niveaux des chambres est un peu datée et mériterait une reprise, ainsi que les menuiseries extérieures.

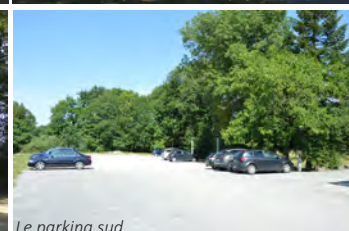
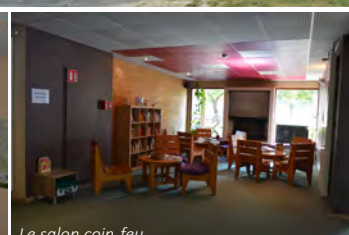
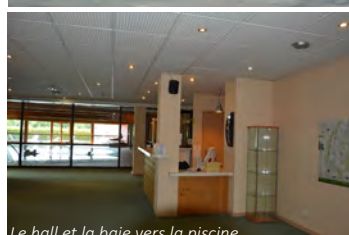
EVOLUTION

Ce bâtiment est à l'origine une ancienne ferme, transformée en colonie de vacances par la paroisse des Cordeliers de Lons-le-Saunier en 1951 puis en centre d'hébergement touristique en 2000.

Suite aux transformations et extensions successives, Il ne reste que 2 murs (nord et ouest) de la structure d'origine, ils sont incorporés dans le bâtiment. Les gîtes et le centre aquatique ont été construits en 2002.

REMARQUES ET OBSERVATIONS

1. Le village-vacances est l'un des rares équipements implanté dans un secteur agricole et dans une toute petite commune dépourvue de services. Vu sa situation, il n'est pas spécialisé pour des séjours balnéaires (le lac de Clairvaux est à 6km), ni pour des séjours de ski.
2. L'aménagement paysager de la parcelle participe à la qualité du site et crée diverses ambiances sur la parcelle. La bonne tenue des abords est un enjeu important.
3. La création des gîtes et l'abandon de la restauration modifient le concept du village-vacances.



INVENTAIRE RÉALISÉ

Par Florence CLEMENT - architecte conseillère CAUE 39
le 2 août 2019

Documents : plans, cartes postales anciennes, note et archives CCPL.